

Dans votre propre province, l'énergie électrique équivalait, en 1923, à 12 millions de tonnes de houille. J'ai cité, l'autre jour, l'avis de deux des plus grands savants du monde à l'heure actuelle sur les frais de production et de distribution de l'énergie atomique. A la suite de chaque guerre, vous le savez, quelque nouvelle invention, après avoir provoqué des rêves fantastiques, ne résiste pas à l'examen scientifique. Si cette énergie jouait un rôle analogue à celui de l'énergie électrique dans le remplacement de la houille, nous aurions quelque chose à en attendre. Les frais d'utilisation de l'atome pour la production de la chaleur et ceux de la transmission de cette chaleur seraient exorbitants.

L'article 2 porte sur d'autres sujets dont j'ai parlé l'autre jour. J'espère que les gestionnaires seront de véritables hommes de science, non seulement de distingués présidents d'université compétents en matière d'administration, mais bien des gens versés dans la science elle-même. Ce n'est que depuis 90 ans que la science a découvert l'énergie latente de la houille, du pétrole et des chutes d'eau, et des grands avantages qui en résultent pour l'humanité. Ces trois découvertes ont plus contribué à l'avancement de la science que tout autre chose. En somme, on peut dire que la science a conquis l'admiration de l'univers au cours des 90 dernières années. Elle procède de faits, de réalités et d'études. Elle fait des découvertes grâce à la peine et aux soins considérables qu'elle apporte à ses travaux. Des milliers de gens consacrent leur énergie à la science; ce sont les missionnaires qui procèdent à l'exploration au profit de l'humanité.

La science n'est pas comme la politique, ou comme certaines autres sphères de l'activité humaine. Elle n'évolue pas toujours dans le domaine spéculatif; elle s'appuie plutôt sur les faits. Si, de l'atome, on peut tirer une source d'énergie, comme on l'a fait du pétrole et des chutes d'eau, on aura atteint un résultat appréciable. Cependant, je suis fort sceptique à ce sujet, parce que, comme je le disais l'autre jour, il arrive parfois que les membres de ces commissions de recherche scientifique ne soient que des administrateurs, n'ayant aucune connaissance de la science. On les nomme parce qu'ils sont chefs de quelque service. J'espère que cette commission se composera de Canadiens, parce que les habitants de notre pays ont démontré qu'ils ne le cédaient à personne dans le domaine des recherches scientifiques.

Le ministre, d'après son expérience à ce sujet, est mieux renseigné sur cette question que la plupart des honorables députés. Je lui fais remarquer que la production de l'énergie atomique quel qu'en soit le coût serait

[M. Church.]

certainement une découverte très importante dans un pays comme le Canada où il faut chauffer dix mois par année. Espère-t-il obtenir de la chaleur de l'énergie atomique, comme on l'a fait des autres sources d'énergie dont j'ai parlé, afin de soulager les habitants de notre pays d'une bonne partie des frais qu'entraîne le chauffage des maisons, hôpitaux et autres édifices? Le ministre espère-t-il qu'on atteindra le très louable objet qu'il a mentionné dans son discours du 3 juin?

Le très hon. M. HOWE: J'espère qu'on trouvera le moyen de transformer l'énergie atomique en chaleur utilisable à un coût raisonnable. Quand on s'arrête à penser qu'une capsule de la grosseur d'un stylo peut contenir assez de plutonium pour propulser un cuirassé dans les océans pendant trois ans, on imagine volontiers qu'on trouvera le moyen d'utiliser l'énergie atomique de façon aussi utile que l'électricité.

M. FLEMING: Le ministre parlait il y a un moment d'un comité ministériel auquel la Commission de régie de l'énergie atomique rendra compte de ses travaux, comité dont il s'est dit je crois le président. Quels en sont les autres membres? Il me semble qu'il serait notablement opportun que le ministre de la Défense nationale en fit partie.

Le très hon. M. HOWE: Comme je le disais l'autre jour, le comité se compose des ministres de la Reconstruction et des approvisionnements (président), du Commerce, des Mines et ressources, de la Défense nationale, de la Santé nationale et du Bien-être social, des Finances, de l'Agriculture et du Travail.

M. GREEN: Je note qu'on définit les "substances prescrites". Je crois comprendre qu'on se réserve des pouvoirs étendus pour régler la production et l'emploi de ces substances.

Le très hon. M. HOWE: En effet.

M. GREEN: On les définit comme suit:

"substances prescrites" signifie l'uranium, le thorium, le plutonium, le neptunium, le deutérium ainsi que leurs dérivés et composés respectifs, et toutes autres substances que la commission peut, par règlements édictés sous l'autorité de la présente loi, désigner comme propres à dégager de l'énergie atomique, ou comme requise pour la production, l'usage ou l'emploi de l'énergie atomique.

Le sens de ce dernier membre de phrase me paraît très étendu; il doit en effet y avoir bien des substances qu'on pourrait classer parmi celles qui sont requises pour la production, l'usage ou l'emploi de l'énergie atomique. Faut-il tant élargir la portée de la définition? Les deux dernières lignes sont-elles vraiment nécessaires?

Le très hon. M. HOWE: L'ère de l'énergie atomique débute. Le seul élément susceptible